

## Notre-Dame-d'Allençon

### Contexte général

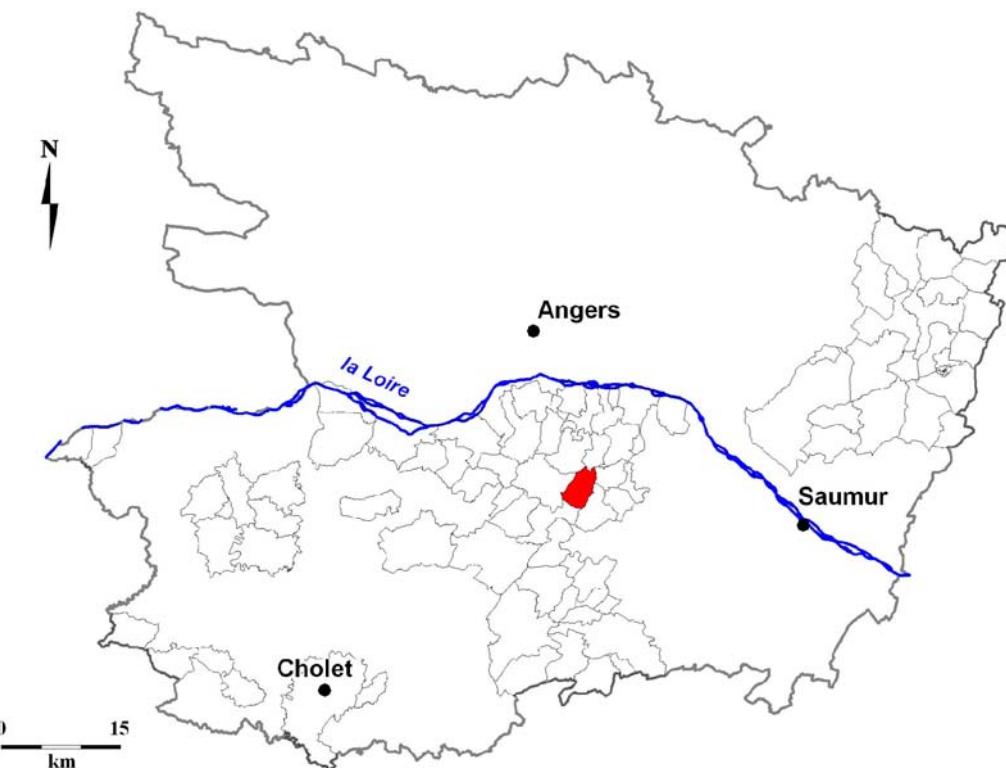


Figure 1 : Localisation de la commune dans la région Sud Loire et Est du Maine-et-Loire

Notre-Dame-d'Allençon se situe au sud de la Loire, au centre du département du Maine-et-Loire.

Le relief est dépendant du réseau hydrographique. Celui-ci forme des talwegs aux parois plus ou moins abruptes. Le relief est plus marqué au niveau du ruisseau des Sablons qui forme la limite administrative ouest de la commune, au niveau du ruisseau de la Gruéchère, qui forme la limite est, et au niveau d'un ruisseau non permanent au centre de la commune.

Le sous-sol de la commune est principalement constitué de sables, graviers et argiles datant du Cénomanien inférieur à moyen.

Ce type de terrain est peu propice à la présence de cavités souterraines.

Selon la bibliographie, une cave abandonnée existe dans le bourg (source : BRGM).

### Entretien téléphonique du 11 mars 2013

Mme Delafuye, secrétaire de mairie, a été contactée par téléphone.

Aucun mouvement de terrain particulier ne s'est produit dans la commune.

La commune ne connaît pas de problème de cavités sous voirie.

Les cavités souterraines ne sont pas prises en compte dans la gestion de l'urbanisme au niveau communal.

La commune ne réalise pas d'action de prévention vis-à-vis des cavités souterraines.

La commune étant peu concernée par l'aléa mouvements de terrain lié à la présence de cavités souterraines, une visite de terrain a été effectuée par le DLRC d'Angers, le 06 mars 2013, en tenant compte des éléments d'enquête transmis par la mairie durant la première phase de l'étude, le 19 juin 2012, ainsi que des éléments recueillis durant la recherche bibliographique.

### L'aléa mouvements de terrain sur la commune

#### Description générale

Un seul indice a été recensé dans la commune de Notre-Dame-d'Allençon.

Lors de la visite de terrain, l'indice trouvé dans la bibliographie a pu être observé. Il s'agit d'une cave abandonnée située dans le bourg, au 12 rue Sabotière (source : BRGM). La cave est maçonnée, non exploitée avec des traces d'éboulements vers le fond (photos 1 et 2). L'entrée de la cave étant grillagée, son extension n'est pas connue avec précision. Contactés par téléphone, les services de la mairie n'ont pas apporté d'éléments complémentaires quant à l'extension de cette cavité.

L'aléa mouvements de terrain est jugé faible et estimé au niveau de cet indice.



Photo 1 : Entrée grillagée de la cave



Photo 2 : Intérieur de la cave

Accusé de réception en préfecture  
049-200067718-20250707-2025\_07\_087\_3-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2025  
Date de réception préfecture : 10/07/2025

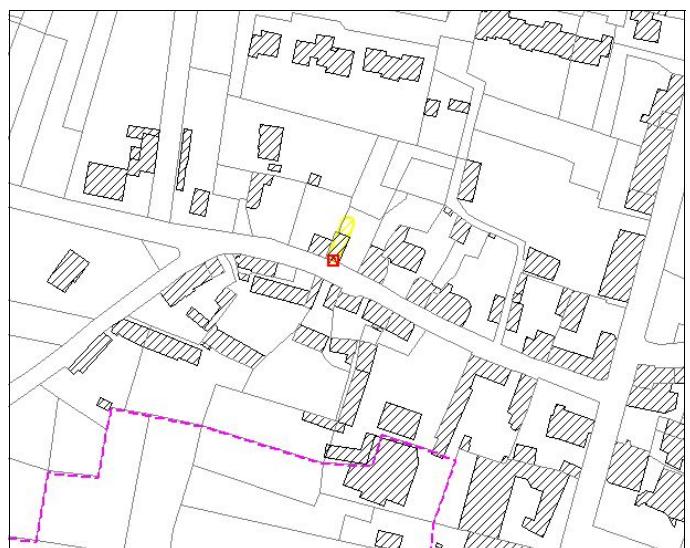


Figure 2 : Zonage au niveau de la cave

## L'aléa mouvements de terrain dans les zones à enjeux

Le zonage global de l'aléa mouvements de terrain, avec une surface d'environ 0,01 ha, représente une surface minime de la surface totale de la commune.

Afin de préciser le risque mouvements de terrain, il a été défini, en concertation avec la DDT du Maine et Loire, des zones à enjeux à partir des POS et des PLU des communes. Ainsi les zones à enjeux regroupent les zones urbanisées et à urbaniser, les zones de hameaux et de loisirs.

La surface de ces zones à enjeux est de 95 ha. Seul l'aléa faible est présent dans ces zones avec la totalité de la surface de 0,01 hectare, et seul 1 bâtiment est situé en zone d'aléa faible.

## Actions à entreprendre

D'après l'article L563-6 du code de l'environnement, il est de la compétence des communes d'établir, en tant que de besoin, une cartographie des cavités sur leur territoire : « *Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes ou aux biens, ou d'un indice susceptible de révéler cette existence, en informe le maire, qui communique sans délai, au représentant de l'État dans le département et au président du conseil général, les éléments dont il dispose à ce sujet* ».

Ainsi, afin de préciser le risque lié aux cavités souterraines, différentes actions peuvent être envisagées par la commune et/ou les particuliers :

- Sensibiliser les habitants au risque lié à la présence des cavités souterraines par des actions de communication et d'information,
- Réaliser un recensement le plus exhaustif possible des cavités à partir d'une enquête orale approfondie, de recherches complémentaires dans les archives, de visites de terrain et de photo-interprétation,
- Acquérir une connaissance générale des cavités accessibles par le biais d'un diagnostic qui pourrait prendre la forme d'une fiche par cavité (cf annexe 7) et d'un dimensionnement sommaire de chaque cavité,
- Réaliser une reconnaissance complémentaire des indices de cavités (affaissements, témoignages ou archives non confirmés sur le terrain,...) en mettant en œuvre des moyens d'investigation adaptés qui doivent être définis spécifiquement par un bureau d'études spécialisé,
- Prendre en compte l'aléa cavités souterraines dans les documents et décisions d'urbanisme.

C'est à la commune que revient la responsabilité de mettre en place des actions de communication, de réaliser ou faire réaliser un recensement des cavités et indices de cavités présents sur son territoire et de prendre en compte l'aléa cavités souterraines dans l'urbanisme.

En revanche, la reconnaissance et le diagnostic d'une cavité ou d'un indice de cavité relèvent de la responsabilité du ou des propriétaires de cette cavité ou du terrain sur lequel est situé l'indice.

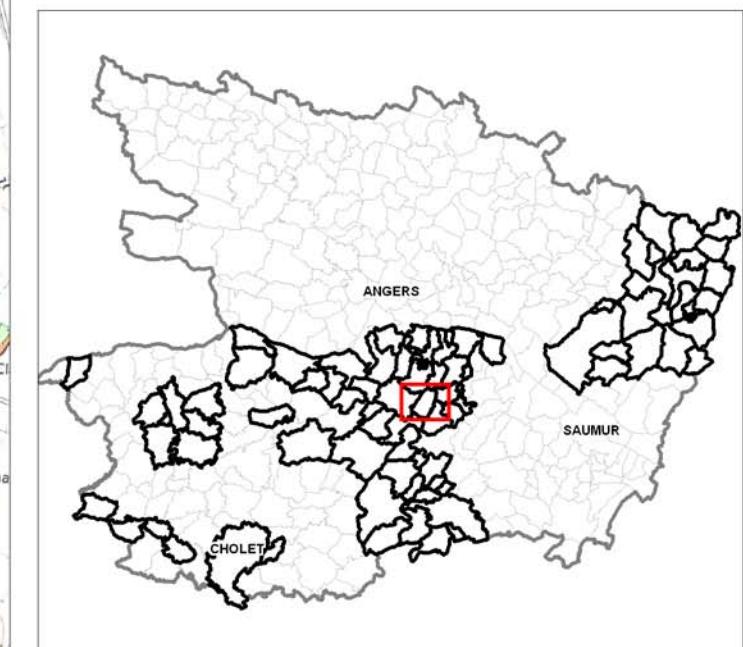
Du fait de l'unique présence de la cave au 12 rue Sabotière et du contexte géologique peu propice au creusement par l'homme de cavités souterraines, aucune action particulière n'est à entreprendre sur la commune de Notre-Dame-d'Allençon.

# Atlas des cavités souterraines Sud Loire - Est du département

## Carte des indices

Commune de Notre-Dame-d'Allençon

Planche 1/1



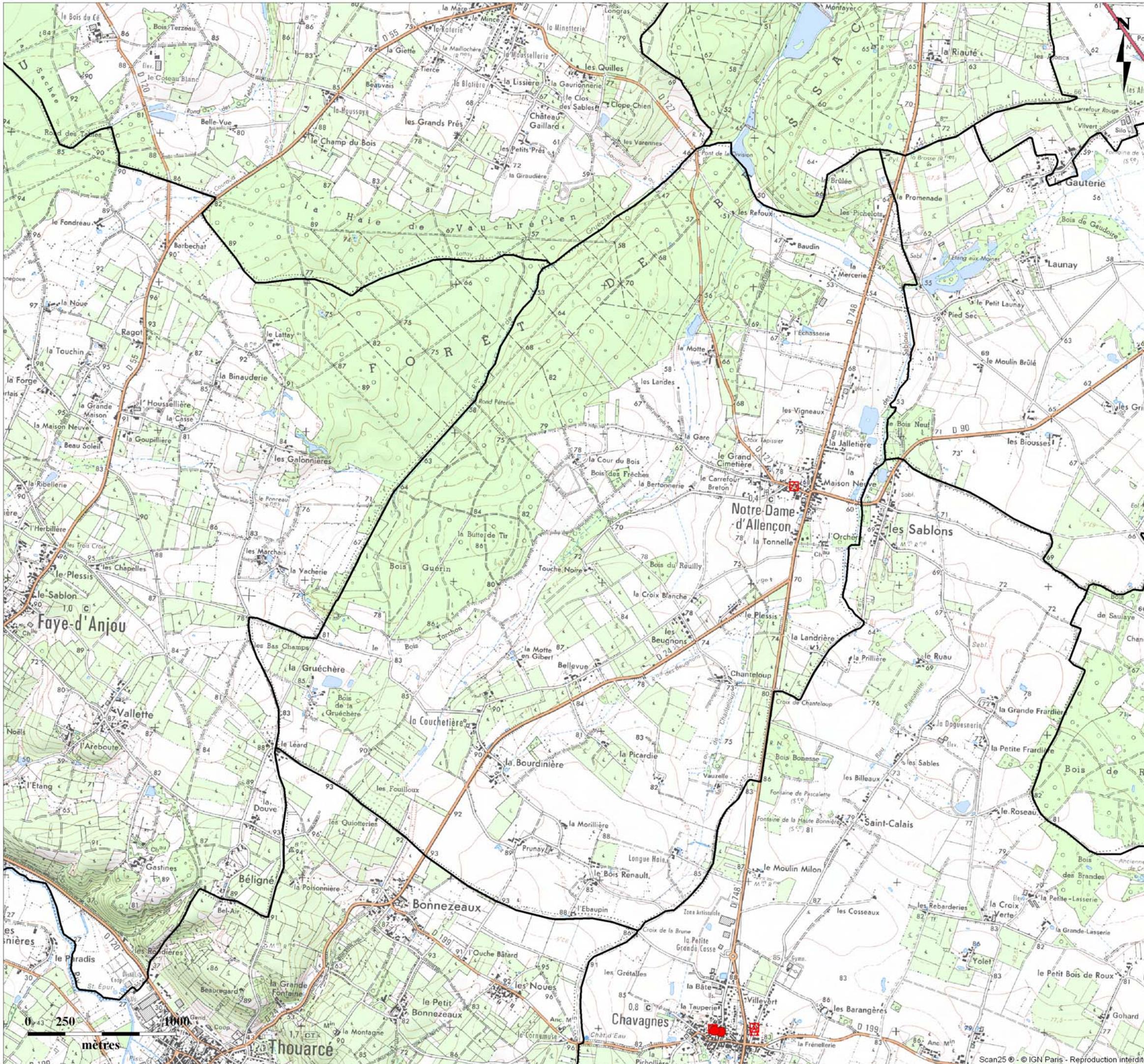
### Type de l'indice :

- Indice recensé en archives, visible sur le terrain
- Indice recensé en archives, non visible sur le terrain ou non accessible
- Indice mentionné lors de l'enquête orale, visible sur le terrain
- Indice mentionné lors de l'enquête orale, non visible sur le terrain ou non accessible
- Indice de terrain (entrée de cave, effondrement, affaissement, dépression topographique, ...)

### Origine de l'indice :

- Cavité anthropique : carrière souterraine, troglodyte, cave
- Cavité anthropique : mine
- Indice d'origine karstique (point d'infiltration des eaux, effondrement d'origine naturelle, ...)
- Indice d'origine indéterminée

Accusé de réception en préfecture  
049-200067718-20250707-2025\_07\_087\_3-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2025  
Date de réception préfecture : 10/07/2025

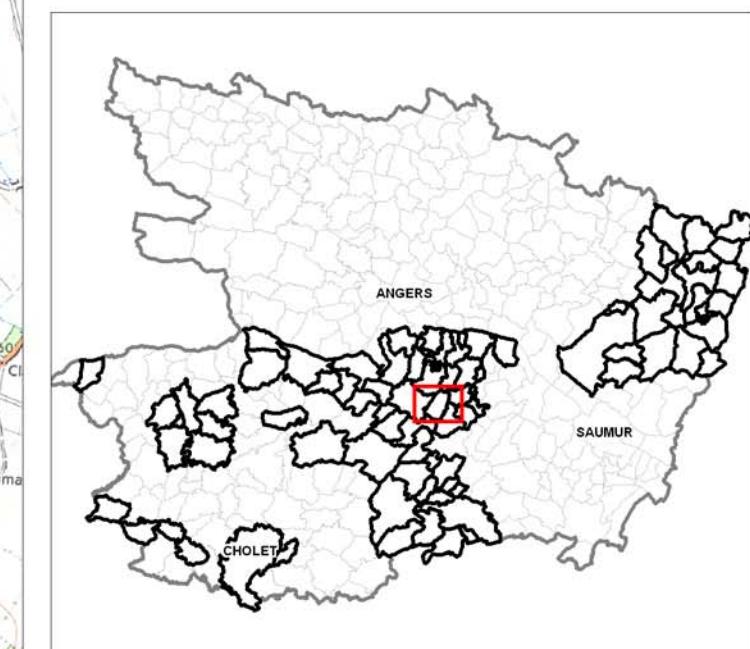


# Atlas des cavités souterraines Sud Loire - Est du département

## Carte des aléas

Commune de Notre-Dame-d'Allençon

Planche 1/1



### Zonage de l'aléa mouvements de terrain :

#### Aléa faible

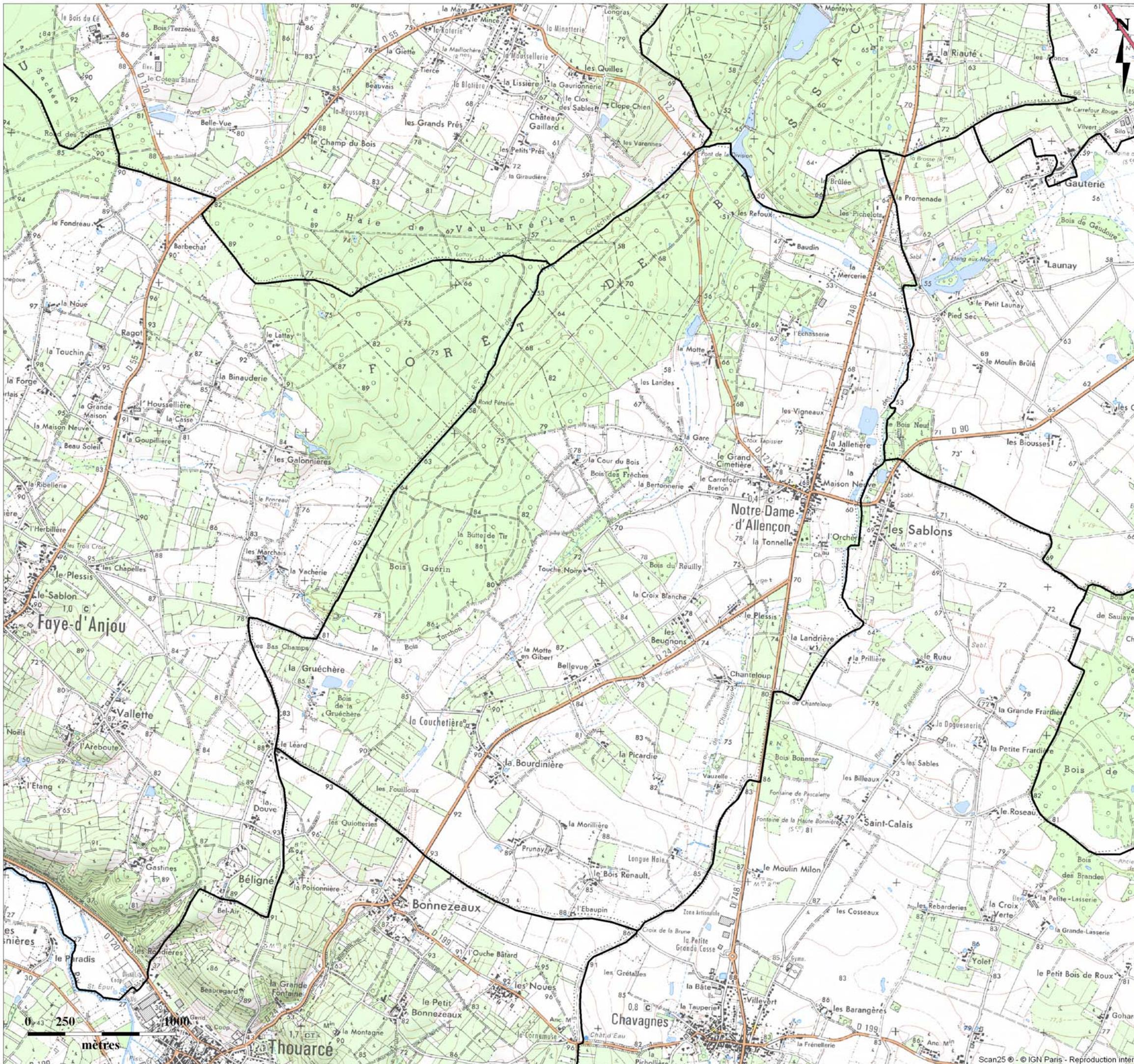
- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)

#### Aléa moyen

- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)

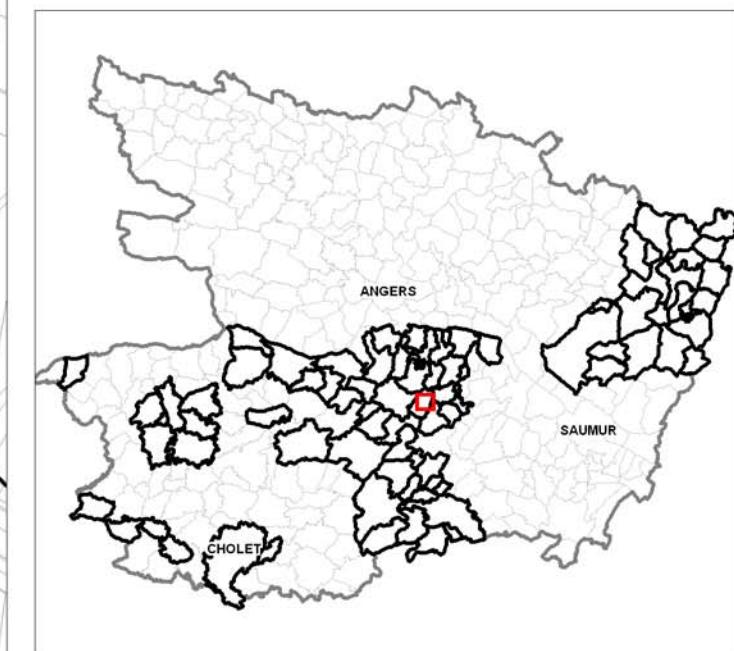
#### Aléa fort

- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)



**Atlas des cavités souterraines  
Sud Loire - Est du département**  
**Carte des enjeux et des aléas**  
**Commune de Notre-Dame-d'Allençon**

Planche 1/1



Zone à enjeux

Zonage de l'aléa mouvements de terrain :

Aléa faible

- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)

Aléa moyen

- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)

Aléa fort

- Connu (Cavités d'extension connue)
- Estimé (Cavités dispersées ou cavités d'extension estimée)

